

LA RIPOSTE

Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Avril 2013

L'ADDS-QM (*Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro*) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.



**NON AUX COUPES
À L'AIDE SOCIALE !**

Sommaire

Campagne des besoins essentiels par Anamaria Vallejo	P.2, 3
Info-Loi par Christian Loupret	P.4
Visite de l'ADDS QM à la ministre de la solidarité sociale par Anamaria Vallejo et Véronique Salmon	P.5
Nouvelles de la militance par Véronique Salmon	P.6
Commentaires par le Comité lutte de l'ADDS	P.7
Calendrier	P.8



ADDS-QM
301, Carillon
Québec (Québec)
G1K 5B3

525-4983



FAX
529-9455

www.addsqm.org



addsqm@bellnet.ca



8h30
à
17h

Lundi au vendredi



CAMPAGNE DES BESOINS ESSENTIELS

Par Anamarilla Vallejo



Cet hiver, le comité luttés du *Front commun des personnes assistées sociales du Québec* (FCPASQ) a pensé et prévu une campagne intitulée : **Au-delà de la survie et des préjugés**. Cette campagne a eu lieu du 1er au 13 mars 2013. Dans la région de Québec, Chaudière-Appalaches nous avons organisé les actions avec les militantEs de l'ADDS QM et nos alliés (Rose du Nord et ADDS Rive-Sud). Des fax, des courriels, des lettres, des manifestations, une tournée des députés et beaucoup d'actions ont marqué ces 13 jours. Nous avons abordé les neuf besoins essentiels : le logement, l'entretien ménager, les soins personnels, la communication, l'habillement, l'alimentation, les loisirs, le transport et l'ameublement. Ces neuf besoins sont reconnus par le ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale.

Le but de cette campagne a été de sensibiliser la population face à la réalité que vivent les personnes assistées sociales et de dénoncer le peu d'engagement du gouvernement face à la lutte contre la pauvreté. Pendant les neuf jours qu'a duré la campagne nous avons passé notre message.

Actuellement, une personne assistée sociale doit faire face à des choix déchirants pour survivre. En plus de composer avec le regard méprisant de la société, les personnes sont obligées de vivre avec 604\$ par mois soit 7 248\$ par année. Comment font-elles pour y arriver ? Elles doivent couper, couper et encore couper chaque mois ! Mais où exactement ?

Par différents moyens (nommés plus haut), nous avons posé la question aux 175 députéEs. Afin de les aider dans leurs choix, nous leur avons donné des indices :

- Mon logement ? Je laisserais mon logement pour pouvoir subvenir à mes autres besoins. J'irais dans la rue et les refuges quand il y a de la place.

- Ma nourriture ? J'irais dans les banques alimentaires, mais il y a de moins en moins de nourriture disponible, alors je mangerais seulement 1 repas par jour pour les deux dernières semaines du mois.

- Mes vêtements et chaussures ? J'arrêteraï de m'acheter des vêtements, souliers et bottes pour les différentes saisons, je mettrais des sacs en plastique sur mes bottes trouées, etc.

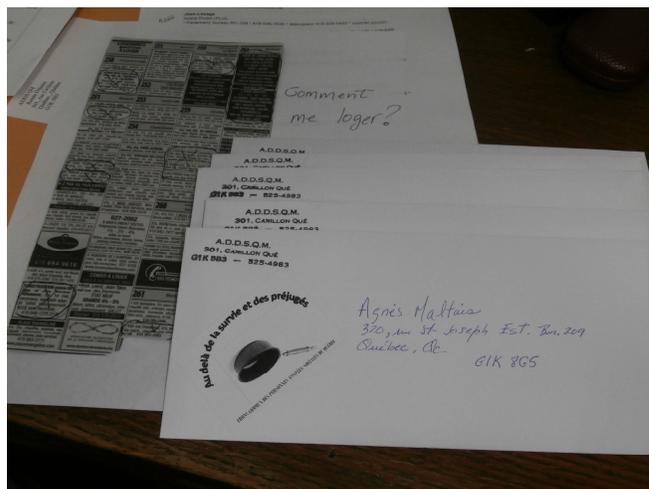
- Le Transport? (transport en commun en ville, automobile en campagne) : Je me déplacerais à pieds seulement. Si je suis trop loin pour marcher jusqu'aux différents services (comme la banque alimentaire), je resterais chez moi sans manger.

- Le téléphone? Je couperais le téléphone, si j'ai une urgence de santé, j'essaierais de me rendre chez les voisins pour appeler le 911.

- Les soins personnels et produits domestiques? J'arrêteraï de m'acheter du savon, des serviettes sanitaires, des Tylenol, du savon à vaisselle et à linge, de la pâte à dents, etc.

- Les loisirs ? Je n'aurais aucun loisir, de toute façon, je n'ai pas d'argent pour le transport, j'ai le ventre vide, et j'ai honte de moi car je n'ai pas assez d'argent pour les produits de soins personnels.

- L'ameublement? Si j'ai un logement, je ne m'achèteraï aucun meuble, je ferais les poubelles pour en ramasser.



Nous avons terminé cette liste en proposant aux députéEs de signer un engagement comme quoi ils et elles appuyaient la demande du FCPASQ au gouvernement du Québec pour que l'aide sociale permette à tous et à toutes de subvenir à ses besoins essentiels. Au moment d'écrire cet article, nous n'avions reçu aucune réponse.

Et vous, chers lecteurs et lectrices, où couperiez-vous? Pensez-vous que vivre avec un budget qui représente moins de 50% du montant estimé nécessaire pour subvenir à ses besoins essentiels au Québec (15 478 dollars) permette de vivre dans la dignité ?

Agnès si tu savais, tes coupures, tes coupures

Deux jours avant le début de la campagne sur les besoins essentiels, le 27 février, nous avons appris qu'Agnès Maltais venait de publier en catimini dans la Gazette officielle le nouveau règlement qui modifierait l'aide sociale. En gros, elle a annoncé des coupes dans la contrainte temporaire des personnes seules âgées de 55 à 58 ans, et des couples ayant des enfants de moins de 5 ans. À cela, elle a ajouté une réduction du montant alloué aux personnes toxicomanes en leur réduisant le nombre de jours permis dans un centre de traitement en toxicomanie. Nous avons donc commencé notre campagne avec indignation et l'avons vécue intensément ! Ces coupes à l'aide sociale annoncées ont provoqué la colère et l'indignation, non seulement des personnes assistées sociales et des groupes communautaires qui travaillent pour la défense des droits sociaux, mais aussi des citoyens et citoyennes.

En réaction à ce projet de règlement, nous avons modifié la tournée des députés prévue dans la campagne. La visite du 4 mars de la députée de Taschereau, Ministre de la solidarité sociale, a pris la forme d'une belle manifestation devant son bureau de comté. Nous avons rencontré son attaché politique et il a continué le discours hypocrite de la Ministre. Nous avons démontré notre désapprobation et notre indignation.

Le 13 mars, nous avons profitée de la fin de la campagne pour manifester contre les coupes annoncées par la Ministre Maltais, à Québec, Montréal, Sherbrooke et Trois-Rivières. Plusieurs militantEs et alliés ont pris la rue avec nous.

Suite aux annonces faites par Agnès Maltais et avec la position prise par le gouvernement péquiste, le FCPASQ a mis en circulation une pétition contre les coupes à l'aide sociale. Françoise David, co-porte parole de Québec Solidaire l'a déposée à l'Assemblée nationale. Nous vous invitons donc à signer cette pétition par internet : <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-3619/index.html>.

Une coalition régionale contre les coupes à l'aide sociale poursuivra le travail de mobilisation et mettra tous les efforts nécessaires pour faire reculer le gouvernement. Des actions suivront dans les prochaines semaines ! Restez à l'affût et participez en grand nombre ! Jointe à votre journal, nous avons inclus une invitation à venir participer, le 6 avril prochain, à une manifestation familiale contre les coupes à l'aide sociale.



COUPER POUR AIDER

Agnès Maltais est vraiment maintenant une vraie politicienne

INFO-LOI



Par
Christian
Loupret



Suite à la publication dans la gazette officielle du 27 février dernier, dans laquelle la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Agnès Maltais publia un projet de Règlement modifiant le Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles.

En bref les principales modifications qui devraient entrer en vigueur le 1^{er} juin prochain sont les suivantes : fin de l'allocation pour contrainte temporaire à l'emploi (CTE) pour les personnes âgées de 55 à 57 ans et des familles comptant 2 adultes avec enfants de moins de 5 ans. Il y a aussi dans ce projet de Règlement la modification de la durée d'hébergement pour toxicomane et augmentations de certaines prestations spéciales pour besoin de santé.

Voici quelques commentaires reçus à l'ADDS QM :

"Moi je l'ai senti la différence quand j'ai reçu le montant à mes 55 ans, c'est là que j'ai commencé à pouvoir mieux m'alimenter, 129 \$ de plus par mois, c'est une épicerie par semaine.

Elle n'a pas peur pour ses vieux jours elle! Ils ont du bs de luxe quand ils lâchent la politique et ça ils ne couperont jamais là dedans.

J'ai connu personnellement ces deux filles, Agnès Maltais et Lucie Godbout¹ du temps des folles alliées à Québec, comment peut-on changer à ce point.

Je suis très déçue, Mario Dumont a soufflé dans l'oreille de la Maltais.

Comme si ça va faire apparaître des jobs, un homme a plus de chance de se trouver du travail à 55 ans et encore! Pour les femmes c'est une autre histoire et ce, depuis toujours.

Robin des bois doit se retourner dans sa tombe."

La Ministre n'avait pas à enlever la CTE aux personnes de 55 ans pour les aider à cheminer vers l'emploi car avec l'allocation d'aide à l'emploi, il perdait automatiquement la CTE. Voir l'article 54 de la loi sur l'aide aux personnes et aux familles.

54. Un adulte ne peut se prévaloir simultanément d'une allocation pour contraintes temporaires et d'une allocation d'aide à l'emploi ou d'une allocation de soutien, que celles-ci soient accordées ou reconnues à ce titre par le ministre.

¹ Attachée politique de la ministre.

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Avril

Serge Bessette
Roxane Blanchet
Claude Bouffard
Pierre Daviau
Roland Desruisseaux
Monique Fiset
Odile Gagnon
Gina Gilbert



Gilles Gingras
Monique Lantagne
Raymond Larouche
France Matte
Sylvie Pâquet
Colette Roy
Martine Sanfaçon



VISITE DE L'ADDS QM À LA MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

Par Anamaria Vallejo et Véronique Salmon



Le 25 février dernier, nous étions 6 militantEs de l'ADDS QM à aller rencontrer madame Agnès Maltais, Ministre de l'Emploi et de la solidarité sociale. Nous lui avons expliqué que le montant de base à l'aide sociale ne permettait pas de vivre dignement. En plus de vivre avec la moitié du montant considéré comme minimum, les personnes assistées sociales doivent jongler avec les préjugés, la pauvreté et les catégories imposées par l'aide sociale. Nous lui avons demandé de réviser les montants de base et de prendre en considération qu'être colocataire ne voulait pas dire être en couple. De plus, nous lui avons suggéré de faire comme pour la pension de vieillesse, c'est-à-dire, que chaque personne à l'aide sociale puisse avoir son chèque peu importe sa situation maritale. Nous lui avons demandé aussi, d'augmenter les prestations de base et d'abolir les catégories à l'aide sociale. Elle nous a répondu qu'à court terme elle ne pouvait pas mettre fin aux catégories à l'aide sociale car ça coûterait trop cher. Elle a ajouté qu'étant donné que le Parti Québécois était minoritaire, ils ne feraient pas un mandat de quatre ans. Donc, qu'ils allaient manquer de temps pour réparer toutes les erreurs des Libéraux. Au moment de lui demander la fin du détournement des pensions alimentaires, la Ministre nous a répondu que nous ne pouvions pas tout avoir. Elle nous a précisé que mettre fin à ce détournement coûterait 40 millions de dollars. « *À ma place qu'est ce que vous feriez ? Je suis consciente que le montant de l'aide sociale ne couvre pas les besoins de base.* » Elle nous a précisé que l'étude du CEPE confirmait cette affirmation en précisant que seulement 52% de ces besoins étaient comblés. Elle a ajouté « *Mais où mettre l'argent, chez les personnes seules ou dans les familles ?* »

Nous lui avons remis l'étude qu'a faite l'IRIS et qui explique comment les personnes en situation de pauvreté ont plus de chance de quitter cette situation lorsqu'elles en ont les moyens. Autrement dit, moins on a d'argent et moins grandes sont les chances d'améliorer sa situation. Ni Agnès Maltais, ni son attaché politique (Pierre Maheux) ne connaissaient cette étude. Madame Maltais a ajouté : « *Je ne couperai jamais de l'argent dans l'aide sociale pour le mettre dans l'économie. Ce qui est pris pour l'aide sociale, restera dans l'aide sociale* » C'est-à-dire que l'argent non utilisée, par exemple lorsqu'il y a moins de personnes à l'aide sociale, demeurerait dans l'enveloppe de l'aide sociale et ne serait pas utilisée à d'autres fins; que cet argent servirait à bonifier les programmes d'aide sociale. Madame Maltais s'est dite prête à travailler en collaboration avec nous et a même lancé l'idée de participer plus activement à la semaine de la dignité. Elle a dit être consciente des problèmes que vivent les personnes assistées sociales car, elle aussi a déjà été à l'aide sociale. Elle a dit ouvertement de lui référer des cas lourds pour aider les personnes car dans certains cas, le pouvoir discrétionnaire permettait d'alléger le fardeau des personnes assistées sociales. En plus, ça lui permettait de rapporter ces réalités auprès des ministres et des députés pour faire bouger les choses. Jamais, durant l'échange, madame Maltais n'a mentionné les changements prévus à l'aide sociale et encore moins les coupures.

Deux jours plus tard, soit le 27 février, madame Maltais fait publier en catimini un projet de règlement modifiant le Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles. Sans faire de consultation auprès de la population et sans prendre en considération l'avis des groupes de défense de droits, Maltais fait croire que ces coupures vont aider les personnes assistées sociales. Elle les justifie dans les médias en utilisant des préjugés (qu'elle nous avait pourtant avoué ne pas supporter). Par exemple, en expliquant que les enfants seront contents de partir à l'école en ayant vu leurs parents quitter le matin pour chercher une formation au lieu de rester à la maison; qu'elle veut ainsi briser le cycle d'être à l'aide sociale de père en fils. Elle assure qu'elle n'appauvrira pas les personnes âgées de 55 à 58 ans ni les parents de famille d'enfants de moins de 5 ans puisqu'ils et elles pourront avoir des rencontres individuelles pour évaluer leur situation et avoir un parcours approprié à leurs besoins. Que les coupures récentes auprès des agentEs à l'aide sociale n'affecteront pas ce service de soutien. (Actuellement le ministère n'engage que 4 fonctionnaires pour 10 départs à la retraite). Maltais promet d'aider les pauvres en leur permettant de suivre des formations et de retourner au marché du travail, mais dans quelles conditions? Comment va-t-elle faire pour y arriver? Est-ce que dans son sac magique, elle a aussi des places en garderies, du soutien psychosocial, des formations adaptées aux réalités des personnes assistées sociales, des allocations pour le transport, pour une épicerie de qualité, etc ?

Et surtout si ces coupures étaient si profitables pour les personnes assistées sociales, pourquoi, dans ce cas, ne nous en a-t-elle pas parlé deux jours plus tôt ?



NOUVELLES DE LA MILITANCE

Par Véronique Salmon

Campagne « Au-delà de la survie et des préjugés »

Du 1 au 13 mars nous avons participé activement à la campagne du FCPASQ « Au-delà de la survie et des préjugés ». Le 4 mars nous étions 17 personnes de l'ADDS QM à participer à la tournée de 4 députés. Au bureau de madame Maltais, plus de 50 personnes nous attendaient et manifestaient devant le bureau de circonscription de Taschereau pendant qu'une délégation devait la rencontrer mais, Maltais étant à New York ils ont été accueillis à l'entrée du bâtiment par son attaché politique M. Pierre Maheu. (Voir article aux pages 2 et 3). Le 8 mars, nous avons rendu visite à la ministre Maltais à son bureau de circonscription et nous avons présenté à son attaché politique une saynète qui démontre la réalité des familles à l'aide sociale, afin de lui demander l'arrêt du détournement des pensions alimentaires à l'aide sociale. Son attaché politique Pierre Maheu a pris des notes et s'est engagé à passer le message à la ministre Maltais.



5 à 7 sur le 8 mars

Le **28 février**, nous étions 14 militantEs à participer au 5 à 7 proposé par le comité femmes de l'ADDS QM. Lors de la rencontre nous avons échangé sur le thème du 8 mars de l'année 2013, « le féminisme, plus actuel que jamais... pour des lendemains égalitaires » et chaque participantE a donné son point de vue sur l'affiche. L'activité a été riche en contenu.



Formation sur la fin des catégories à l'aide sociale

Le **6 mars**, nous avons donné une formation sur la fin des catégories à l'aide sociale. La formation a été très appréciée par les militantEs et les participantEs de Croissance Travail. Ça a été une formation très agréable et très riche en participation.



Journée de la femme

Le **8 mars** nous avons vécu la journée des femmes avec les militantEs en trois temps. Premièrement, nous étions 4 participantes lors de l'action dérangeante à l'intersection Dorchester et de la Couronne, à dénoncer avec nos alliés, les politiques fédérales. Nous avons démontré que « les attaques aux droits des femmes ... ça ne passe pas ». Nous avons demandé au gouvernement de défendre les droits des femmes et de ne pas reculer avec ses mesures comme l'assurance emploi, le droit à l'avortement, les droits des femmes autochtones et le registre des armes à feu. 12 militantEs sont allés marcher le soir, lors de la fameuse marche du 8 mars où nous avons crié haut et fort que les attaques aux droits des femmes ... ça ne passe pas ! Pour finir cette journée en beauté, nous étions 6 militantes à participer à la soirée festive.

Action contre les coupures à l'aide sociale

Le **13 mars**, 8 militantEs de l'ADDS QM, sont allés à la manifestation de Québec pour dénoncer les coupes à l'aide sociale proposés par Maltais. Cette action a été faite en même temps dans différentes villes de la province : Montréal, Sherbrooke et Trois-Rivières. Il y a eu environ 500 personnes à celle de Montréal, dont 4 militantEs de l'ADDS. Nous avons démontré notre indignation et nous avons demandé l'annulation des modifications des règlements.

Lancement de la campagne du fonds de solidarité

Le **21 mars**, nous avons participé au 5 à 7 pour le lancement de la campagne de financement du Fond de solidarité des groupes populaires de Québec. Nous étions 11 personnes de l'ADDS QM à écouter Léopold Lauzon au petit Impérial. La soirée a été très appréciée par les militantEs. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes.



Commentaires recueillis le 22 mars 2013 avec un groupe de personnes assistées sociales de l'ADDS QM concernant la modification du règlement sur l'aide aux personnes et aux familles

« C'est avec étonnement que nous avons reçus ces modifications, parce que malgré les rencontres entre nos représentantEs et la ministre, à aucun moment elle (la Ministre) ne laissait entrevoir des modifications dans les articles visés, ni dans aucune autre article réglementaire. Par contre, elle laissait plutôt entrevoir des améliorations pour certaines catégories à l'aide sociale. D'ailleurs la Ministre reconnaissait elle-même que les personnes seules vivaient des situations inacceptables et il ne restait qu'à corriger la situation. »

« Les modifications sont annoncées sans prendre en compte les impacts négatifs sur les personnes visées. »

« Nous sentons que c'est injuste, que la Ministre n'a pas compris nos situations. »

« C'est inacceptable, d'appauvrir quand on dit contrer la pauvreté. »

« L'aide sociale devrait aider chacun de nous à subvenir à nos besoins, non nous appauvrir en ne sachant plus comment répondre à nos besoins. La coupe annoncée correspond à plus de 20% du total de la prestation auparavant accordé aux personnes qui recevaient une contrainte temporaire en raison de leur âge, ou celle de leur enfant et pour aider en période de traitement en dépendance. »

« Même les personnes qui ne sont pas personnellement touchés, ces coupes les inquiètent parce que ça laisse le message jusqu'où pouvons-nous aller. Ils se sentent de moins en moins rassuré car ils ont vraiment besoin de l'aide sociale pour subvenir à leurs besoins. »

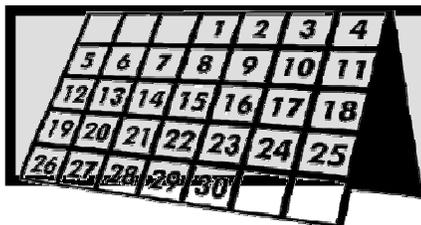
« Ces coupes vont rendre les gens encore plus malades, plus vulnérables. Elles augmenteront la détresse chez certaines personnes menant trop souvent au suicide. »

« Plutôt que récupérer de l'argent chez les personnes les plus pauvres, les décideurs devraient mettre de l'avant des mesures plus progressives et récupérer des sommes chez les plus nantis de la société. »

« Le Ministère n'a jamais prouvé sa capacité d'aider réellement les personnes à réintégrer le marché de l'emploi, comment fera-t-il pour aider les personnes qui vivent des contraintes supplémentaires en raison de leur âge, ou celle de leurs enfants ou leur difficulté de dépendance? En plus, les programmes d'aide à l'emploi ne doivent pas servir au financement des personnes, mais l'objectif doit être d'intégrer les personnes vers le marché de l'emploi. »

« La Ministre refuse de s'engager par écrit envers les personnes qui devraient avoir une contrainte sévère à l'emploi, car elle dit que ceux qui ne pourront poursuivre ces mesures, elle verra personnellement à leur donner les contraintes sévères. »





CALENDRIER

Avril 2013

<i>LUNDI</i>	<i>MARDI</i>	<i>MERCREDI</i>	<i>JEUDI</i>	<i> VENDREDI</i>	<i>SAMEDI</i>
1 CONGÉ DE PÂQUES	2	3	4	5	6
8 <u>9h30</u> Comité organisateur	9 <u>13h30</u> Atelier droit aide sociale	10	11	12	13
15 <u>9h30</u> Coordination	16 <u>13h30</u> Comité loi	17 <u>9h30</u> Comité accueil, recrutement et communication	18	19 <u>9h30</u> Comité lutte	20
22	23 <u>13h30</u> Atelier droit aide sociale	24	25 <u>9h30</u> Comité femmes	26	27
29 <u>9h30</u> Comité organisateur	30 <u>9h30</u> Comité finances				

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au 525-4983.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au 525-4983.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? *Passez nous voir !*